et la conservation des privilèges que nous avons obtenus au prix de longs efforts et qui sont la garantie de notre avenir. Le gouvernement local est destiné à être le boulevard de notre nationalité.

Le projet de Traité de Réciprocité continue d'être réprouvé par les associations commerciales et industrielles de la Puissance. La plupart des chambres de commerce, après celle de la Puissance et celles de Montréal, Toronto, Halifax, St. Jean (N B.), etc., l'ont déjà condamné. L'opinion publique a fait connaître la façon dont elle apprécie le projet ministériel. Il n'y a plus à se méprendre sur ce point, et le parlement fédéral ne pourra que se faire l'écho de cette volonté si clairement manifestée, et repousser à son tour la mesure du gouvernement.

Toutes les clauses du Traité ne sont pas comprises dans la condamnation populaire. Mais comme un grand nombre de points importants sont reconnus manifestement dangereux, le Traité lui-même devient inacceptable. Comme il est douteux que le parlement fédéral puisse le modifier à sa guise, il lui faudra le condamner en bloc. Dans ces sortes de mesures, c'est aux négociateurs et aux gouvernements à préparer l'œuvre des parlements, à prévoir les difficultés, et à faire en sorte que la législature ne soit pas obligée de repousser un projet qui peut renfermer des clauses avantageuses, mais qui est trop semé en mêms temps de conditions désavantageuses, pour être accepté. On peut considérer dès à présent le traité comme repoussé. Il est même rumeur que le gouvernement n'attendra pas le moment de la discussion en parlement, pour retirer son projet, s'il est trop tard pour le modifier d'une manière satisfaisante. Le même projet sera aussi soumis au Sénât des Etats-Unis, au mois de Décembre.

* * *

Le télégraphe transatlantique nous a appris récemment la mort de M. Guizot, le célèbre homme d'Etat et écrivain français. M. Guizot était âgé de 86 ans. Il débuta à Paris sous le premier Empire, comme écrivain et journaliste. Sous Louis XVIII, il fit partie du premier ministère légitimiste. Sous Louis-Philippe, il joua un rôle important. Après une lutte ardente contre M. Thiers, il resta au pouvoir de 1840 à 1848, où sa chute entraîna celle de la Monarchie de Juillet. Sous le dernier Empire, M. Guizot resta dans la vie privée.

A. Gélinas.